

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 22 février 2024

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Vincent LANGUILLE - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Catherine PILA - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Philippe GINOUX représenté par Nicolas ISNARD - Roland MOUREN représenté par Laurent SIMON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Éric LE DISSES - Serge PEROTTINO - Henri PONS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

MOB-001-15565/24/BM

■ Approbation du programme d'extension du BHNS l'Aixpress avec un terminus à Val Saint-André et une desserte du pôle d'échange multimodal de Malacrida, à Aix-en-Provence

85326

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le Plan de Mobilité de la Métropole, adopté en décembre 2021, est structuré autour de transports en commun à Haut Niveau de Service, ainsi que de pôles d'échanges multimodaux (PEM), afin de construire et proposer aux habitants, en particulier aux salariés et étudiants, ainsi qu'aux touristes et visiteurs, des alternatives efficaces et attractives en transports collectifs. Ces transports à haut niveau de services se déclinent par la Métropole dans son périmètre de compétence, avec des lignes de Tramway, de BHNS, et de cars assurant les liaisons interurbaines. Ces transports en commun offrent de la fréquence, de la fiabilité, tout en étant interconnectés et maillés autour des pôles d'échange multimodaux.

Il s'agit ainsi de renforcer les réseaux de transports urbains à haut niveau de service qui existent aujourd'hui sur Marseille, Aix en Provence, Aubagne, Vitrolles et Marignane, et demain sur Miramas, Istres, Martigues et Port de Bouc, avec une nouvelle ligne sur Aix en Provence, dans le prolongement du BHNS l'Aixpress. Ce BHNS, qui relie le quartier de St Mitre à l'Ouest de la Ville au PEM du Krypton à Aix en Provence sera prolongé vers Malacrida / Val St André (à l'Est) pour conforter cette ligne victime de son attractivité eu égard à sa fréquentation actuelle qui s'élève au-delà de 20 000 voyageurs/ jour, faisant de l'Aixpress le BHNS le plus fréquenté de la Métropole.

Rappel des caractéristiques du BHNS l'AixPress mis en service en 2019 :

L'itinéraire représente 7,2 km entre St Mitre et le PEM du Krypton.

La ligne se compose de :

- 17 stations
- 27 carrefours et giratoires équipés de feux tricolores de régulation pour le passage de l'Aixpress ;
- Des aménagements adaptés de couloirs bus, voies cyclables et cheminements piétons le long de l'itinéraire.
- 16 bus de 12m entièrement électriques
- 2 terminus équipés de potence de recharge électrique pour l'alimentation des véhicules
- Une fréquence aux 7 mn en heure de pointe et une amplitude de fonctionnement élargie de 5h30 à 1h du matin

Projet de prolongement du BHNS l'Aixpress

Afin de répondre aux enjeux de déplacements dans le sud-est de la ville ainsi que dans le centre-ville exposé aux surcharges sur la 1ere ligne, il est proposé de mettre en service une 2ème ligne de BHNS selon le principe suivant :

- Une ligne Aixpress A : St Mitre <-> PEM Krypton (itinéraire actuel inchangé),
- Une ligne Aixpress B : Collège Jas de Bouffan <-> Magnan Val St André.

Ces 2 lignes se superposent sur le tronçon le plus chargé entre Fenouillères et St John Perse afin d'y offrir une capacité de desserte renforcée

La nouvelle ligne desservira notamment **48 000 habitants** situés dans une zone de 500m autour du tracé. Elle reliera au centre-ville plusieurs émetteurs et générateurs de déplacements tels que les pôles d'enseignement (IUT, résidences universitaire CROUS, secteur Lycée Zola), les quartiers collectifs des Lierres, Bel Ormeau, Beausoleil, Val St André, le P+R Malacrida, le centre socio culturel Jean Paul Coste et les écoles attenantes, les pôles commerciaux de St Benoît, Bel Ormeau et des Lierres.

Les études de faisabilité de ce projet de prolongement du BHNS l'Aixpress ont été conduites sur 2022 et 2023, et il s'agit d'approuver le programme d'aménagement de ce projet ci-annexé, inscrit au programme « Marseille en Grand » financé par l'Etat.

Les principales caractéristiques de cette nouvelle ligne de BHNS-l'AixPress sont les suivantes :

- Une Extension de 2,1 km vers le Pôle d'Echange Multimodal de Malacrida et jusqu'au quartier du Val St André

Cette extension s'accompagne de la réalisation de :

- 5 stations,
 - 2 500m de couloirs de bus,
 - 4 200m d'itinéraires cyclables,
 - Une requalification des trottoirs, des cheminements piétons et des parvis commerciaux
 - Le traitement des carrefours avec un principe de priorité pour le BHNS au niveau des carrefours à feux.
 - Des aménagements adaptés à l'exploitation de véhicules de 12 m et des véhicules articulés de 18m
 - Des places de stationnement suivant un bilan qui s'établit comme suit :
 - Suppression des places « ventouses » occupée à la journée par des non-résidents du quartier,
 - Conservation de 200 places soit 60% du total de places sur la voie
 - Création de 70 places de stationnement de courte durée devant les espaces commerciaux du secteur
 - La dés-imperméabilisation de 1000 m² de terrain en plus de la situation actuelle
 - Des aménagements paysagers et plantations d'arbres d'alignement
 - Des aménagements cyclables assurant une continuité des itinéraires avec à la fois des pistes bidirectionnelles ou des pistes bilatérales selon la configuration des lieux.
- Un Tronc commun de superposition sur 4km environ pour les deux lignes Aixpress A et Aixpress B sur la partie du centre-ville d'Aix en Provence
 - La réalisation d'un terminus au niveau du collège de Jas de Bouffan, ce terminus étant amené à évoluer à plus long terme dans le cadre du maillage de BHNS sur l'ensemble du périmètre communal.

Le coût global du programme de la phase 2 est estimé à 25,7 millions d'euros HT soit 30,8 millions d'euros TTC comprenant les études et les travaux (hors matériel roulant)

Ce montant intègre également une provision de 3,1 millions d'euros HT nécessaire à la maîtrise foncière pour la réalisation du projet. Les surfaces de foncier nécessaire au projet sont évaluées aujourd'hui à 3000 m²

L'objectif de mise en service est fixé à fin 2028.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération MOB 014-9667/21/BM du Bureau de la Métropole du 15 avril 2021 relative à l'appel projets « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » lancé par l'Etat – Demande de subvention d'investissement relative à l'opération « Extension du BHNS Aixpress d'Aix-en-Provence vers Val Saint-André – Malacrida.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La pertinence de renforcer l'offre de transport à Haut Niveau de Service venant conforter le maillage territorial en vue de proposer une offre de transport en commun attractive pour les déplacements des métropolitains visiteurs et touristes.

Délibère

Article 1 :

Est approuvé le programme du prolongement du BHNS l'Aixpress à Aix en Provence jusqu'au Pôle d'Échange Multimodal de Malacrida/Val St André, ci-annexé.

Article 2 :

Est approuvé le coût global de l'opération relatif à l'investissement hors foncier et hors matériel roulant, soit 17.7 M d'euros HT (valeur 2023) et son affectation sur le budget annexe transport.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à effectuer, toutes déclarations, toutes demandes d'enregistrement ou demandes d'autorisation au titre du Code de l'Urbanisme, du Code de L'Environnement et prendre tout acte à cet effet, Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Union européenne, l'Etat, le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, la Région Sud ainsi que tout autre organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent, pour la réalisation de cette opération.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe transports, de l'exercice 2024, en section d'investissement au chapitre 220610901D,

Ces crédits relèvent de la politique « Mobilités infrastructures voiries », de la sous-politique « transports, » et du programme « construire des réseaux de transport, », et seront exécutés par le service gestionnaire «7DSEP, ».

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué,
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS